FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
Série 5. DE BORDEAUX N° 30

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE COMPARÉE

DE

L'OPIUM ET DE L'ALCOOL

AU POINT DE VUE

PHYSIOLOGIQUE ET THÉRAPEUTIQUE

THÈSE

POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue le 27 juillet 1883

PAR

Fr.-J. QUÉRÉ

Médecin auxiliaire de la marine

Né à Callac (Côtes-du-Nord) le 17 juillet 1856

Examinateurs de la Thèse :

MM. DE FLEURY, *Président.*
MORACHE
DUDON
SOLLES } *Agrégés.*

Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'Enseignement médical.

BORDEAUX
IMPRIMERIE CENTRALE A. DE LANEFRANQUE
23-25, RUE PERMENTADE, 23-25

1883

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
Série 5. DE BORDEAUX N° 7.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE COMPARÉE

DE

L'OPIUM ET DE L'ALCOOL

AU POINT DE VUE

PHYSIOLOGIQUE ET THÉRAPEUTIQUE

THÈSE

POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue le 27 juillet 1883

PAR

Fr-J. QUÉRÉ

Médecin auxiliaire de la marine

Né à Callac (Côtes-du-Nord) le 17 juillet 1856

Examinateurs de la Thèse :

MM. DE FLEURY, *Président.*
MORACHE
DUDON
SOLLES } *Agrégés.*

Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'Enseignement médical.

BORDEAUX
IMPRIMERIE CENTRALE A. DE LANEFRANQUE
23-25, RUE PERMENTADE, 23-25

1883

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

M. DENUCÉ..... Doyen.

PROFESSEURS

Anatomie	MM. BOUCHARD
Physiologie	ORÉ.
Physique	MERGET.
Chimie	MICÉ.
Histoire naturelle	GUILLAUD.
Pathologie générale	VERGELY.
Pathologie interne	DUPUY.
Pathologie externe	AZAM.
Anatomie pathologique	COYNE.
Histologie et anatomie générale	VIAULT.
Médecine opératoire	MASSE.
Pharmacie	FIGUIER.
Thérapeutique	De FLEURY
Hygiène	LAYET.
Médecine légale	MORACHE.
Médecine expérimentale	JOLYET.
Matière médicale	PERRENS.
Clinique médicale	PITRES. PICOT.
Clinique chirurgicale	DENUCÉ. LANELONGUE
Clinique obstétricale	MOUSSOUS.
Clinique ophthalmologique	BADAL.

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM. ARNOZAN.	MM. BOURSIER.	MM. POINSOT.
RONDOT.	LEFOUR.	TESTUT.
LANDE.	DUDON.	CARLES.
SOLLES.	DEMONS.	PÉRIER.
ARMAINGAUD.	GERVAIS KOYSIEWICZ.	BLAREZ.

MAITRE DE CONFÉRENCES

Physique	MM. BERGONIÉ.	Histoire naturelle	MM. PÉRIER.
Chimie	CARLES.	Accouchements	LEFOUR.

CLINIQUES ANNEXES

Clinique médicale des enfants	MM. NÉGRIÉ.
Clinique chirurgicale des enfants	BITOT.
Maladies vénériennes	VENOT.
Maladies mentales	TAGUET.

Le secrétaire de la Faculté, F. LAMBERT DES CILLEULS.

La Faculté a arrêté que les opinions émises dans les thèses qui lui sont presentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation.

A MON PÈRE

A MA MÈRE

A MES SŒURS

A MON ONCLE GILLES QUÉRÉ

A MES PARENTS

A MES AMIS

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41549617_0064

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE COMPARÉE

DE

L'OPIUM & DE L'ALCOOL

AU POINT DE VUE

PHYSIOLOGIQUE & THÉRAPEUTIQUE

CHAPITRE PREMIER

Assistant à la visite de M. le professeur de Fleury, nous l'avons entendu faire remarquer la grande ressemblance qui existe entre l'opium et l'alcool dans leur action physiologique et thérapeutique. Cette ressemblance a déjà été signalée par quelques rares auteurs, principalement par l'éminent professeur de la Faculté de Montpellier, M. Fonssagrives, dont le nom nous reviendra souvent, car c'est lui qui, jusqu'ici, a fait le travail le plus complet sur l'opium. Elle nous avait nous-même frappé pendant un séjour que nous avons fait en Cochinchine, où l'usage de l'opium est aussi répandu que celui de l'alcool dans nos pays. De là l'idée de cette thèse, dans laquelle nous n'entreprenons pas de faire une étude isolée de chacune de ces deux substances. De savants maîtres l'ont faite avant nous. Nous nous contenterons de faire ressortir l'analogie qui, très souvent, existe entre l'opium

et l'alcool, dans leur mode d'agir sur l'économie saine ou morbide, de signaler les dissemblances que parfois ils présentent et de faire voir quelle en est la raison.

PLAN GÉNÉRAL

Après avoir fait le tableau de l'opianisme et de l'alcoolisme aigus et chroniques nous étudierons l'opium et l'alcool en les comparant, au point de vue physiologique et thérapeutique, puis nous tirerons les conclusions générales de notre étude.

Alcoolisme et Opianisme aigus.

EFFETS GÉNÉRAUX

Dans l'alcoolisme aigu, comme dans l'opianisme, on peut distinguer trois degrés suivant les doses auxquelles l'un et l'autre de ces corps sont ingérés :

1er degré ou ébriété légère;
2e degré ou ivresse confirmée;
3e degré ou ivresse comateuse.

Alcoolisme. — Premier degré. — Il est caractérisé par : excitation générale, abondance et vivacité des idées, animation de la parole, agitation, loquacité, brusquerie de mouvements, accélération du pouls et de la respiration, un peu d'injection de la peau, quelquefois par un peu de transpiration.

Second degré. — La dose augmentant, l'intelligence s'obscurcit; ce qui se traduit par de l'incohérence dans les idées et de l'embarras dans la parole. On voit ensuite se produire de

l'irrégularité et de l'indécision dans les mouvements qui se traduisent par la perte de l'équilibre et les vains efforts pour le recouvrer, la perversion de la sensibilité et des perceptions sensorielles, les troubles de la vision, la rougeur du visage, la contraction des pupilles, le gonflement des jugulaires, la plénitude du pouls et un commencement de dépression générale des fonctions.

Troisième degré. — Tantôt il est produit par l'obstination que met le sujet à continuer ses libations lorsqu'il est parvenu au second degré, tantôt il est la suite d'une brusque ingestion d'une grande quantité d'alcool et apparaît tout à coup.

L'intelligence est suspendue, plus de sensibilité ni de motilité, torpeur, écoulement des matières fécales et des urines, face pâle et abattue, yeux ternes et vitreux, paupières entr'ouvertes, dillatation des pupilles avec parfois des alternatives de contraction et de dilatation; pouls faible, à peine perceptible, température centrale très basse; peau froide et gluante, respiration lente, bruyante, parfois stertoreuse; sommeil profond souvent agité par des rêves, accompagné d'une transpiration abondante et qui dure quelquefois quarante-huit heures; tel est le tableau de l'ivrognerie au troisième degré, dont on rencontre parfois des exemples repoussants.

Dans ces deux derniers degrés, il se produit au réveil des effets consécutifs qui sont évidemment en raison de l'intoxication; ce sont : le malaise et les douleurs générales, la lourdeur de tête et l'accablement qui ne font presque jamais défaut et auxquels on voit souvent s'ajouter de l'embarras gastrique, des vomiturition (pituite), des nausées et de la diarrhée bilieuse. La mort peut parfois survenir (4 fois sur 40 d'après Devergie), mais

elle n'est guère à craindre que dans la troisième période, et nous croyons ce chiffre exagéré.

Opianisme. — L'opianisme aigu peut se produire par l'ingestion dans l'estomac d'une certaine quantité d'opium en nature ou par inhalation de la fumée. Les effets produits sont les mêmes et ressemblent à ceux produits par l'ivresse alcoolique.

Premier degré. — Après l'administration d'une certaine dose, de deux à dix centigrammes, par exemple, on observe une accélération du pouls, une sensation de chaleur à la peau, accompagnée d'une légère rougeur périphérique. L'exercice des facultés inférieures, la volition, la pensée, la faculté d'élocution, s'accroissent. La force musculaire augmente. En un mot, les symptômes produits par l'ingestion d'une faible quantité d'alcool reparaissent dans le premier degré de l'opianisme, mais ces phénomènes tendent, à mesure qu'on s'approche du second degré, à laisser la place à la somnolence.

Second degré. — En augmentant la dose on voit apparaître la dépression et le sommeil parfois précédé de nausées et de vomissements, accompagné de rêves riants ou terribles et parfois de sueurs abondantes. Le patient a un aspect hagard et de l'incertitude dans les mouvements comme l'ivrogne.

Troisième degré. — Mais c'est surtout dans le troisième degré que la ressemblance est frappante. Au bout d'un quart d'heure ou une demi-heure : nausées, vomissements, pâleur de la face, contraction des pupilles, vertiges, engourdissement de l'intelligence assoupissement avec ou sans délire, coma, convulsions. La peau est pâle, froide, recouverte de plaques ecchymotiques, le pouls se ralentit et devient irrégulier ainsi que la

respiration qui peut descendre à huit ou dix par minute. Puis, si l'on ne réveille chez le malade l'activité cérébrale, entre la sixième et la douzième heure, la mort survient après un relachement général des sphincters; la pupille, extrêmement dilatée, est devenue insensible à la lumière. Si cependant le malade survit, il reste un malaise général, des courbatures, un sentiment de constriction à l'épigastre, une céphalalgie intense, de l'inappétence, un état sabunal très prononcé.

Alcoolisme et Opianisme chroniques.

Voici d'après Little le tableau de l'opianisme chronique. « Troubles dans le sommeil, étourdissements, tournoiement de » tête; quelquefois de la céphalalgie; un appétit capricieux, » une langue blanche, de la constipation, un sentiment » d'oppression indéfinissable et la perte d'expression du regard, » plus tard une sécrétion abondante de mucus se fait par les » yeux et le nez; les digestions sont troublées, la miction diffi- » cile et un écoulement muqueux se fait par les organes de la » génération. Les organes sexuels, d'abord anormalement exci- » tables, perdent leur tonicité, le corps maigrit, les muscles » s'émacient et sont le siège souvent de douleurs intenses. Les » traits s'affaissent et prennent un aspect particulier d'hébétude. » Les sourcils se froncent, les yeux s'excavent et prennent un » aspect hagard, les traits acquièrent l'expression d'une vieil- » lesse prématurée, les facultés génitales s'affaiblissent et la » sécrétion lactée, chez les femmes, ne s'établit pas. Bientôt les » aliments et les boissons sont presque continuellement vomis. » Il y a des douleurs d'estomac, même quand le sujet n'est pas

» sous l'influence de l'opium. Souvent il y a la diarrhée; les » urines sont troubles et rendues à des intervalles assez rappro- » chés; des maladies de la vessie se développent assez fréquem- » ment. Dans d'autres cas c'est une dyspnée qui peut aller » jusqu'à la suffocation; ou bien ce sont les signes d'une affec- » tion organique du cœur qui se développe. D'autres fois, ce » sont des éruptions furonculeuses ou charbonneuses très » graves. Le moral est profondément atteint; le fumeur tombe » dans un état d'indolence et d'apathie qui lui font abandonner » son travail et souvent demander au vol l'argent dont il a » besoin pour satisfaire à sa funeste habitude. »

Rapprochons de ce tableau, celui de l'alcoolisme chronique: Insomnie, hallucinations, cauchemars, céphalalgie habituellement peu intense, vertiges plus ou moins insupportables, appétit diminué, langue blanche, diarrhée, rarement de la constipation, distension gazeuse de l'estomac et de l'intestin, vomissements matinaux (pituite), puis désordres nerveux, faiblesse musculaire, formications, tremblements, tiraillements nerveux, hyperesthésie et anesthénie, sensation de constriction thoracique, convulsions épileptiformes, caractère maussade, irritable, emporté, physionomie hébétée, regard étrange et enfin quelquefois plus tôt, d'autres fois plus tard, affections des voies respiratoires et du cœur, dyspnée intense et symptômes de dépression physique et morale caractérisés par la perte complète de l'appétit, de l'instinct génésique, l'affaiblissement des mouvements ou la paralysie, un embarras marqué de la parole, des accès convulsifs des lésions viscérales multiples et la manifestation des tendances les plus mauvaises, l'abolition des sentiments moraux, et trop souvent l'abrutissement complet.

L'analogie des deux intoxications est frappante. Elle a d'ailleurs été signalée par plusieurs auteurs : « L'ivresse narcotique comme l'ivresse alcoolique s'accompagne d'une stimulation physique et intellectuelle ; toutes les passions individuelles sont mises en jeu et excitées au plus haut degré, puis après cette ébullition, il y a réaction qui consiste en un affaiblissement général, suivi d'un sommeil profond ; seulement le sommeil narcotique arrive généralement plus vite que le sommeil produit par l'alcool et l'accompagne de rêves et d'images qui manquent d'ordinaire à ce dernier. » (Libermann).

Il y a, dit le professeur de Fleury, « une ivresse opiacée, comme il y a une ivresse alcoolique. L'alcoolisme aigu et l'alcoolisme chronique ont des rapports intimes avec l'opianisme aigu et l'opianisme chronique. Observez à Constantinople et dans l'Orient en général les mangeurs d'opium, les Thériakis. Visitez en Chine les Opiums-Sloops des fumeurs d'opium et vous ne trouverez pas de différence avec nos ivrognes de profession » (Leçons de thérapeutique générale et de pharmacodynamie).

« L'appétit de l'opium se partage avec celui de l'alcool, dit Fonssagrives, et du haschich, le domaine de la sensualité et il est fondé comme celui de ces substances sur le besoin impérieux que l'homme éprouve de se créer une vie cérébrale factice qui lui voile pour un temps les sévères et froides réalités de l'existence. Ce que l'alcool fait dans l'Occident, l'opium le fait chez les orientaux. Ces deux drogues se valent comme méfaits et il serait difficile de dire laquelle tue davantage ou dégrade le mieux. »

On ne saurait trop faire ressortir l'analogie très frappante de ces deux empoisonnements. L'alanguissement musculaire précédé

d'une exaltation cérébrale caractérisée par des hallucinations et constituant une ivresse réelle, l'inconscience des lieux et du temps, la vivacité délirante de l'imagination, un état d'exhilaration et de bien-être, telle est la pointe d'opium quand cette substance est prise accidentellement et en dehors de l'influence de l'assuétude. Qui ne connaît là, trait pour trait, l'action modérée des alcooliques chez un néophyte ? Au réveil il y a de la lassitude, de l'empâtement de la bouche, de l'anorexie, de la paresse d'esprit, une sorte de torpeur musculaire. La dose est-elle portée plus loin, il se produit une ivresse réelle qui peut, par des degrés successifs, conduire le mangeur d'opium à un irrémédiable enchaînement des fonctions nerveuses et respiratoires. Dans l'alcoolisme aigu, intense comme dans le thébaïsme (Fonssagrives appelle thébaïsme ce que nous appelons opianisme), la mort, quand elle survient, est due à une asphyxie par amoindrissement ou enchaînement des fonctions nerveuses. L'individu intoxiqué par l'opium est ivre-mort, comme celui qui l'est par l'alcool. Le tableau concorde de tous points.

S'agit-il, non plus d'un empoisonnement aigu, accidentel, mais d'une intoxication lente, chronique, la ressemblance est encore plus frappante. Au physique : de l'insomnie, de l'agitation, des rêvasseries, des douleurs musculaires erratiques, du marasme, des dermatoses sèches, la perte de l'appétit, des vomiturition habituelles, de l'oppression, des palpitations de cœur, de la frigidité, des pertes séminales, de la stérilité; au moral, une indolence apathique, de la morosité, du dégoût pour le travail, de l'hébétude, à laquelle le malade n'échappe un instant qu'en recourant à son excitant favori ; des deux côtés une dégradation physique et morale, marchant progressivement et

sur la pente de laquelle l'intempérant finit par ne plus pouvoir être retenu.

On serait véritablement embarrassé pour faire saillir des différences expressives dans la physionomie de ces deux empoisonnements. Un Thériaki de canton est le digne pendant d'un ivrogne de Manchester : aspect dégradé, décrépitude, mort précoce, c'est le même tableau trait pour trait. » (Fonssagrives).

Action de l'opium et de l'alcool sur les sécrétions.

Tous les auteurs qui ont écrit sur l'opium ont constaté ses éminentes propriétés sudorifiques qui contrastent avec son mode d'action sur les autres sécrétions dont il diminue, au contraire, l'abondance. L'action sudorifique de l'opium s'accompagne presque toujours de prurit et quand elle dure longtemps, elle amène à la peau ces efflorescences diverses dont le lichen et la miliaire sont les types habituels, que l'on confond sous le nom d'éruptions sudorales. La sécrétion mucipare, les sécrétions intestinales sont également restreintes. Il en est de même des sécrétions rénales et hépatiques.

L'alcool, au contraire, lorsqu'il est dilué, excite en général toutes les sécrétions, mais plus particulièrement la sécrétion rénale.

Action sur le tube digesiif et la digestion.

L'opium anesthésie la muqueuse stomacale, fait disparaître le sentiment de la faim, diminue la quantité du suc gastrique, arrête les mouvements de l'estomac et de l'intestin et rend la digestion pénible. L'alcool, au contraire, augmente les sécrétions

salivaire et gastrique, et produit en outre, d'après Nothnagel et Rossbach, le renforcement des mouvements péristaltiques de l'estomac et des intestins. Mais si des doses modérées d'alcool sont utiles à la digestion (Cl. Bernard a montré que l'alcool en trop grande quantité coagule les substances albuminoides, les joptones, puis en resserrant les vaisseaux anémie la muqueuse et tarit les sécrétions). Ce n'est donc qu'à l'état concentré ou pris en masse que ses effets peuvent être rapprochés de ceux de l'opium.

Action sur la circulation.

Borden, Cullen, Brown, Hufeland ont depuis longtemps établi que de faibles doses d'opium accélèrent le cœur. Cette accélération se produit, d'après Claude Bernard, par la stimulation du nerf accélérateur du cœur qui se détache, comme on sait, de la moelle en même temps que le troisième rameau du ganglion cervical inférieur.

De fortes doses le ralentissent par excitation des pneumogastriques (Nothnagel et Rossbach). La pression sanguine s'élève d'abord par excitation du centre vaso-moteur, puis s'abaisse par paralysie de ce même centre et par la faiblesse des contractions du cœur.

Tous les auteurs sont d'accord pour admettre que des doses moyennes d'alcool produisent l'accélération du cœur et l'élévation de la pression vasculaire, qui se traduisent par la coloration du visage, l'injection des yeux, la chaleur de la peau. Comment se produisent ces phénomènes? Nous ne ferons pas ici l'énumération de toutes les théories; nous pensons avec Anstie que l'alcool agit sur le système nerveux central, et par son intermédiaire sur les vaso-moteurs (Nothnagel et Rossbach).

HOMME DE 20 ANS

N° 1 Pouls normal, 68

N° 2 Pouls 72, 5^{m} après l'ingestion de 50 gr. d'eau-de-vie

N° 3 Pouls normal

N° 4 Après ingestion d'opium, 0.05^{c}

La similitude d'action de l'alcool et de l'opium est rendue évidente par les tracés sphygmographiques suivants :

ALCOOL. . . . { n° 1. / n° 2. } MARVAUD.

OPIUM. . . . . { n° 3. / n° 4. } FONSSAGRIVES.

L'accélération cardiaque est accusée par la verticalité de la ligne ascendante et la diminution de la tension artérielle par l'élévation du tracé et par l'obliquité de la ligne descendante. On peut constater également une corrélation dans la fréquence des pulsations.

ment sont également dus à une action d'abord excitante puis paralytique sur le centre respiratoire de la moelle allongée (Nothnagel et Rossbach).

Action sur le système nerveux.

En étudiant l'opianisme et l'alcoolisme aigus et chroniques, nous avons vu en détail cette action dans ce qu'elle a de général. Établissons d'abord, avec Fonssagrives, quatre degrés dans l'action médicamenteuse de l'opium : L'impression, l'imprégnation, la saturation, l'intoxication. « L'impression effleure, dit-il, en quelque sorte les organes; l'imprégnation les pénètre; la saturation amène l'action médicamenteuse à son summum; l'intoxication dépassant cette limite utile accable en quelque sorte l'organisation et fait surgir une scène tumultueuse, expression symptomatique d'une lutte contre une cause de destruction. L'impression par l'opium, j'en ai maintes fois fait l'expérience, n'amène pas le sommeil et produit bien plutôt un état agissant du cerveau; l'imprégnation par cet agent a pour résultat un effet hypnotique des plus certains; la saturation se traduit par des effets d'excitation cérébrale et l'intoxication par un enchaînement véritable des fonctions nerveuses. Quant à déterminer les doses auxquelles commencent et finissent ces degrés divers, il faut renoncer à cette précision, tant une même dose produit chez les divers sujets des effets différents; mais d'une manière très générale, on peut dire que chez un individu d'impressionnabilité ordinaire, 25 milligrammes à 5 centigrammes d'opium produisent la simple excitation; 5 à 10 centigrammes produisent la saturation et au-delà (je suppose un sujet qui n'est nullement

habitué à l'usage de l'opium), commence l'intoxication comateuse ».

Ces quatre degrés peuvent être admis dans l'action sur l'organisme de l'alcool qui agit comme l'opium, ainsi qu'il ressort des faits généraux que nous avons déjà étudiés, dans l'impression, la saturation et l'intoxication ; mais non dans l'imprégnation où l'effet hypnotique de l'opium est remplacé pour l'alcool par un degré d'excitation plus marqué que dans l'impression. On peut dire que c'est là la seule grande différence qui existe entre ces deux corps.

Voyons maintenant quel est le mode intime suivant lequel l'opium et l'alcool agissent sur le système nerveux :

On peut admettre, avec Flourens et Longet, que dans l'impression et l'imprégnation, l'opium n'agit que sur les lobes cérébraux ; puis avec des doses plus fortes dans la saturation et l'intoxication sur le cervelet, la protubérence annulaire, le bulbe rachidien et enfin la moelle épinière.

Pour l'alcool, c'est la période d'excitation qui, d'après Bouisson, diffère de celle de l'opium. Nous venons, en effet de voir que celui-ci n'agissait primitivement que sur les hémisphères cérébraux, tandis que l'alcool joint à l'ébriété des troubles de la motilité, qui prouvent que l'action ne s'est pas bornée à ces mêmes hémisphères, mais s'est portée simultanément sur le cervelet, qui est moins sensible à l'action de l'opium qu'à celle de l'alcool.

Action sur la pupille.

L'opium et l'alcool produisent l'un et l'autre, à doses moyennes, c'est-à-dire excitantes, le rétrécissement de la pupille, et à fortes doses ou déprimantes, sa dilatation.

Action sur la nutrition.

La température suit les oscillations de la circulation, sous l'influence de doses thérapeutiques d'opium. Elle s'élève avec l'augmentation de fréquence des mouvements du cœur et l'augmentation de pression vasculaire, elle s'abaisse avec le ralentissement du cœur et la diminution de pression vasculaire.

Chez les chiens et les chats, l'élimination de l'urée augmente pendant la période d'excitation, diminue pendant la période de dépression (Von Baeck et Bauer).

L'action de l'alcool sur la nutrition est loin de ressembler à celle de l'opium.

Rabuteau, Foker, Obernier, etc., ont observé la diminution de l'urée sous l'influence de doses thérapeutiques d'alcool. Becker a trouvé une diminution de l'élimination de l'acide carbonique.

Demarquay, Vrasse, Binz, Rabuteau, ont vu baisser la température; mais toutefois après une augmentation de quelques dixièmes de degrés. Comment agit l'alcool qui, d'après l'autorité d'un si grand nombre d'auteurs, est un modérateur de la nutrition et non un excitateur, comme on l'a dit quelquefois? Le ralentissement de la circulation et de la respiration se produit trop tard ou n'est pas assez marqué, aux doses thérapeutiques, pour expliquer cet effet modérateur. On ne peut guère expliquer cette diversité d'action entre l'opium et l'alcool, qu'en admettant avec beaucoup d'auteurs l'action de l'alcool sur les hématies. En effet, si l'oxygène est fixé plus intimement sur les globules, les oxydations se feront plus difficilement.

Cette action sur les globules, l'opium ne la possède pas et cette différence si grande, en apparence, tiendrait à une simple

question de plus ou moins grande affinité, sur un des nombreux éléments de l'organisme.

Action sur le système musculaire.

L'opium et l'alcool à doses modérées produisent un organne musculaire, que les personnes qui ont fait l'essai de l'un et de l'autre ne sauraient mettre en doute. Ils ne prêtent pas seulement des ailes à l'intelligence, ils en prêtent également au corps et le besoin de se mouvoir s'accompagne d'une sorte de légèreté, d'alacrité musculaire, qui est l'un des traits des impressions sensuelles qu'ils produisent, mais à doses excessives; cet éréthisme musculaire est remplacé pour l'opium par une sorte de langueur paresseuse qui invite au repos, pour l'alcool par l'incertitude des mouvements, et enfin à doses oppressives pour l'un et l'autre, par un enchaînement plus ou moins complet.

L'action de l'opium sur les muscles de la vie organique a été diversement interprétée; mais il est permis de supposer, en raison des principes excito-moteurs qui entrent dans la composition de l'opium, que l'action est la même. Pour l'alcool la chose n'est pas douteuse.

Action aphodisiaque.

L'action aphodisiaque de l'opium paraît solidement établie (Fonssagrives). D'autre part, tout le monde connaît le vieil adage : *Sine Baccho, friget Venus.*

En outre de cette action sur les divers systèmes de l'organisme, établissons encore quelques points de comparaison.

Toutes les ivrogneries sont difficiles à guérir et la tyrannie de

l'opium n'est pas moindre que celle de l'alcool. Les récidives sont extrêmement fréquentes. L'assuétude est la même pour l'un et l'autre, et de même que l'on réussit parfois à calmer certains symptômes de l'alcoolisme par l'emploi de l'alcool à certaine dose, de même on réussit, par l'emploi de l'opium, à calmer ceux que l'on observe chez les Thériakis et les fumeurs.

Il a été établi que les ivrognes de morphine se rapprochent des alcoolisants au point de vue de la façon dont ils réagissent dans les maladies internes et chirurgicales. Nous pouvons affirmer qu'il en est de même pour les fumeurs d'opium, que nous avons observés à l'hôpital indigène de Choquan, chez lesquels le traumatisme présentait les plus malheureuses tendances à la suppuration et à la grangrène.

Il nous est, malheureusement, impossible de donner d'observation qui fasse ressortir au point de vue de l'anatomie pathologique les caractères des lésions de l'opianisme chronique pour mettre en parallèle avec ceux de l'alcoolisme. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que, chez les fumeurs d'opium, on trouve le cœur graisseux, le foie atrophié et gras et que l'intestin présente des lésions de la dyssenterie chronique.

CHAPITRE II

Opium et alcool en Thérapeutique.

Notre étude étant, comme nous l'avons dit, une étude comparative de l'opium et de l'alcool, nous ne nous contenterons pas, dans la revue thérapeutique que nous allons faire, de parler des affections dans lesquelles ces deux corps peuvent être employés au même titre ou synergiquement.

Leur action souvent parallèle n'étant pas toujours absolument identique, mais subordonnée à leurs propriétés physiologiques, qui elles-mêmes sont parfois opposées, il est un certain nombre d'affections justiciables tantôt de l'opium, tantôt de l'alcool, mais non des deux indifféremment ou conjointement dans lesquelles nous tenterons d'expliquer cet antagonisme.

Opium et alcool dans les pansements des ulcères diathésiques.

Dans le phagédénisme, on obtient les meilleurs résultats de l'emploi de l'opium comme topique. On sait la ténacité du chancre phagédénique, surtout chez les individus plus ou moins lymphatiques, sa marche serpigineuse, les destructions redoutables de tissu qui en sont la conséquence et qui entraînent quelquefois la mort, sa résistance aux moyens antisyphilitiques ordinaires. L'opium a quelquefois donné dans ce cas de bons résultats.

Ricord applique localement sur le chancre phagédénique,

après cautérisation préalable, une bouillie d'opium et les recouvre d'un pansement au vin aromatique. L'opium n'agit-il ici qu'en modérant la douleur? C'est peu probable et l'on peut admettre que l'opium produit dans ces cas une stimulation vasculaire locale de même nature que celle qu'il développe dans l'ensemble de l'arbre circulatoire et qu'une modification favorable de l'ulcère phagédénique en est la conséquence. Peut-on en ce cas admettre une action spécifique de l'opium? Avec Rodet et la majorité des syphilographes, nous pensons que dans aucun cas l'opium ne peut être un succédant du mercure.

Ce ne sont pas seulement les ulcères vénériens qui reconnaissent l'action modificatrice de l'opium. Venot (de Bordeaux) a employé l'opium contre les végétations syphilitiques et en a obtenu les meilleurs résultats. Il a conseillé d'employer une solution d'opium au tiers. Il croit ce moyen efficace surtout contre les végétations muqueuses rouges, à larges pédicules et d'une action peu marquée quand il s'agit d'excroissances épidermiques blanches, sèches à pédicules étroits. Ce syphilographe distingué a publié l'observation d'un matelot qui portait des végétations tellement volumineuses, qu'elles avaient envahi tout le pénis et constituaient une tumeur de huit centimètres de circonférence pesant sur le scrotum et empêchant l'émission des urines. Le cyanure de mercure et le traitement sudorifique végétal avaient été employés sans succès, l'abblation partielle des végétations n'avait fait qu'en raviver la croissance. On revint alors au pansement opiacé trois fois par jour; des brins de charpie trempés dans la solution d'opium étaient placés dans les crêtes mamelonnées. Sous l'influence de ce moyen, l'hyperplasie s'arrêta, les végétations se flétrirent, s'affaissèrent

et en vingt-sept jours la guérison fut complète (*Bulletin de médecine de Bordeaux*, ex-journal des connaissances méd. chir. Octobre 1846.)

Les anciens disaient que l'opium est sarcotique, c'est-à-dire qu'il pousse les plaies vers la granulation et favorise la formation du tissu cicatriciel. Quand on rapproche des faits que nous venons de rapporter les heureux résultats de l'opium dans les ulcérations de la cornée, on est tenté de lui reconnaître réellement cette propriété.

En regard de cette action de l'opium, employé comme topique dans les ulcères diathésiques et comme sarcotique, en employant l'expression des anciens, nous nous contenterons de rappeler l'heureuse influence que l'alcool exerce sur les plaies de toutes sortes. L'alcool est trop connu comme modificateur des plaies pour qu'il nous soit nécessaire d'en parler longuement.

Mais voyons donc si ces deux corps peuvent avoir une action commune sur les plaies diathésiques et sur le développement des bourgeons charnus.

Emploi de l'opium et de l'alcool comme Noosthéniques.

Fonssagrives propose d'appeler Noosthéniques (de νοος intelligence σθενος puissance) les médicaments qui stimulent l'intelligence soit dans l'ensemble des facultés, soit que cette stimulation porte électivement sur quelque faculté en particulier. Dans ce groupe composé d'agents dont l'action se meut sur la frontière de l'organisation physique et de l'âme considérée dans son attribut intellectuel, on doit faire entrer au même titre l'opium et l'alcool. Cette action, que nous avons signalée en étudiant leurs propriétés physiologiques, peut toujours être

obtenue à une certaine dose qui varie, suivant chaque idiosyncrhasie. Telle dose, en effet, qui chez l'un produira une action excitante, produira chez un autre une action stupéfiante.

Emploi de l'opium et l'alcool comme exhilarant.

L'opium et l'alcool se présentent ici à nous avec des propriétés absolument identiques. Qui ne connaît le récit merveilleux des jouissances que l'on prête aux fumeurs d'opium? Qui, d'autre part, ne connaît le sentiment de bien-être que l'on éprouve à la suite de l'ingestion modérée de spiritueux?

Ce sont surtout les formes déprimées de l'aliénation mentale qui s'accomodent le mieux de l'emploi de l'opium et de l'alcool. C'est ainsi que la lypémanie peut être traitée par ces deux substances qui donnent aux mélancoliques une vie cérébrale un peu exaltée, mais dont les conceptions gaies remplacent les conceptions tristes ou sombres des malheureux atteints de ce genre de folie. Ce sont, en un mot, des agents miosthéniques ainsi que les appelle Fonssagrives, c'est-à-dire des substances qui agissent sur le cerveau en tant qu'organe manifesteur de la pensée, dans le sens de la gaieté, de l'optimisme, de l'épanouissement. Ceux qui ont pris ou fumé de l'opium ont constaté la réalité et le charme de cet état cérébral, qui pousse sur la pente fatale de l'ivrognerie. Le Thériaki et le fumeur d'opium, ainsi que ceux qui, dans l'usage de l'alcool, ont oublié la différence qui existe entre l'emploi et l'abus, ou que des chagrins poussent à chercher l'oubli bien au fond du verre.

Emploi de l'opium et de l'alcool dans le délire de l'Ataxie.

L'opium et l'alcool sont deux médicaments anti-ataxiques.

On entend par délire ataxique, une forme de délire caractérisé dans certaines maladies par l'incohérence des idées, de l'agitation, de l'insomnie, des troubles nerveux plus ou moins intenses, et qui, dans d'autres, se rapproche singulièrement de la malignité, si bien que, pour Trousseau, ces deux états pourraient être confondus ensemble. Cette forme de délire n'est pas nécessairement due à un état congestif ou inflammatoire des centres nerveux, mais il peut être dû à l'anémie cérébrale. C'est dans ce dernier cas que l'opium et l'alcool sont indiqués. Nous n'avons, en effet, qu'à nous rappeler la propriété commune à l'opium et à l'alcool d'exciter la circulation pour mettre hors de doute leur indication, quand il s'agit de déterminer un afflux sanguin vers le cerveau, qui est privé de la quantité de sang nécessaire à son fonctionnement normal ; mais aussi leur contre-indication quand il s'agit de délire pléthorique, c'est-à-dire de celui qui s'accompagne de rougeur de la face, de diminution des pupilles, d'injection des sclérotiques. Ainsi on s'accorde aujourd'hui pour prescrire ou défendre l'opium et l'alcool dans les maladies aiguës, à tenir compte de l'état général, de l'excitation circulatoire et surtout de la chaleur morbide que le malade présente. Lorsque, avec le délire, on constate un pouls petit et faible, une respiration lente et difficile, la dépression des forces, le refroidissement de la peau, on peut recourir à l'opium et à l'alcool, qui font cesser le délire. Quant à la fièvre inflammatoire franche, caractérisée par l'élévation de la température, l'accélération du pouls et de la respiration et l'excès de combustion, on la considère comme une contre-indication formelle des préparations alcooliques et opiacées.

Il est encore une autre forme de délire appelée par Dupuytren

délire nerveux des blessés et des opérés, qui se manifeste chez les sujets nerveux pusillanimes, ou qui font preuve pendant l'opération d'un courage exagéré. On ne le constate pas seulement à la suite de grandes lésions traumatiques et des opérations graves, mais quelquefois, une fracture, une luxation même, peuvent le produire. Dupuytren, après avoir essayé divers moyens, en était arrivé à considérer le laudanum comme très utile. D'après Léveillé, ce délire ne se manifeste que chez les individus adonnés aux boissons alcooliques. S'il en était ainsi, et l'observation peut éclairer aisément cette question, il faudrait considérer ce délire comme de même nature que celui de la pneumonie des ivrognes et admettre, ce qui est probable, que l'alcool aurait contre lui la même efficacité que l'opium.

Notons encore une autre forme de folie, dite folie ébrieuse (delirium potatorum) dans laquelle l'opium et l'alcool peuvent se substituer. L'on sait, en effet, sans que l'on ait pu jusqu'ici donner d'explication de cet effet, que cette forme de délire a souvent cédé à l'ingestion d'une certaine quantité d'alcool. Dupuytren, Duméril, Rayer, l'ont d'un autre côté traitée avec succès par l'emploi de l'opium.

Mais s'il est un délire alcoolique, il est aussi un délire dû à l'opium. Nous avons eu l'occasion de l'observer à l'hôpital de Saïgon, chez les employés Européens qui, ayant contracté depuis longtemps l'usage de la pipe d'opium, se trouvaient par le fait de leur séjour à l'hôpital dans l'impossibilité de continuer leur funeste habitude. Cette forme de délire cédait à l'emploi de l'opium. D'un autre côté, nous avons remarqué, à bord du transport qui nous a ramené de notre colonie d'Orient, que ces mêmes fumeurs devenus abstèmes par nécessité, n'arrivaient

à calmer l'angoisse qu'ils éprouvaient que par l'ingestion d'opium et, à défaut, de fortes quantités d'alcool.

Opium et alcool dans la Fièvre traumatique.

La fièvre qui se développe à la suite des grandes opérations chirurgicales présente souvent une telle intensité qu'elle crée, par cela même, un véritable danger, surtout quand l'opéré devra faire face à une longue suppuration. Aussi l'attention des chirurgiens a-t-elle été attirée, depuis longtemps, sur ce point particulier et l'on a cherché, par différents moyens, à diminuer et même à éviter la fièvre traumatique. Beaucoup de chirurgiens, dit Fonssagrives, ont considéré l'opium comme un moyen prophylactique de l'inflammation traumatique et opératoire et de la réaction générale qui s'en suit. Bell, Richter, Bromfield, etc., ont signalé les avantages de l'opium donné soit avant, soit après les opérations, comme moyen d'en rendre les suites heureuses, et Bromfield conseillait surtout ce médicament à la suite des plaies de tête, principalement de celles accompagnées d'un certain degré de commotion cérébrale. En 1838, Malgaigne écrivait à l'Académie de médecine qu'il obtenait les plus grands avantages de l'extrait gommeux d'opium pour combattre l'inflammation post-opératoire, et la maintenir dans des limites inoffensives. Il continuait l'usage de ce médicament aussi longtemps que l'inflammation était à craindre. Il tenait ainsi la fièvre en bride, et, dans une certaine mesure, la douleur. Les malades, disait-il, plongés dans une douce moiteur, dormaient de 5 à 8 heures sur 24, sans céphalalgie, ni narcotisme, avaient de l'appétit, mangeaient, digéraient et accomplissaient très bien leurs excrétions, sans avoir besoin d'y être sollicités.

D'un autre côté, ne voit-on pas journellement dans ces mêmes cas donner tous les jours aux malades des vins généreux ou du rhum ? L'action tonique, anti-fébrile et anti-fermentescible de l'alcool est aujourd'hui incontestée.

Opium et alcool dans la Fièvre intermittente.

L'emploi de l'opium contre la fièvre intermittente date de bien longtemps et était classique avant la découverte du quinquina. Galien faisait de la thériaque. Or, l'agent actif de cette substance n'était autre que l'opium enveloppé dans une foule de substances inertes. Les successeurs de Galien continuèrent ce mode de traitement. Ettmüller a formulé également l'indication de l'opium dans le traitement des fièvres paludéennes. Sydenham lui reconnaissait aussi la propriété de faire avorter les fièvres d'accès. On pourrait ajouter à ces noms une longue liste d'auteurs partisans de l'action fébrifuge de l'opium. Jaumes posait en principe que toute fièvre intermittente qui a résisté au sulfate de quinine réclamait l'emploi de l'opium, qui doit se prendre avant l'accès. Si l'emploi de l'opium contre le paludisme est ancien, celui de l'alcool, dans le même cas, pour être plus moderne, n'en est pas moins efficace parfois. Lanzoni a observé un cas remarquable de guérison par l'ingestion de cinq onces d'alcool prises à jeun. Il s'agissait d'une fièvre quarte rebelle chez un homme encore jeune. L'eau-de-vie détermina l'ivresse; mais la fièvre fut guérie. J.-P. Albrecht a observé des faits semblables et Hueurmann a conseillé le punch avant l'accès et en a vanté les bons effets. Sydenham était également partisan des alcooliques dans les fièvres d'accès. On pourrait multiplier ces citations. Dans ces dernières années on s'est

occupé de nouveau de l'emploi de l'alcool dans le traitement des fièvres intermittentes. Jules Guyot, en voyant disparaître le frisson cholérique sous l'influence de l'alcool potable, a songé naturellement aux fièvres intermittentes. Au moment du frisson dans les fièvres intermittentes, il fait prendre à ses malades deux ou trois petits verres de rhum. Il se produit alors une sorte de petite crise qui dure à peine quelques minutes, puis le froid diminue, le frisson cesse, la chaleur reparaît et dans certains cas la guérison est complète.

M. Hérard, frappé des insuccès que l'on éprouve même par l'emploi du sulfate de quinine, a pensé qu'il aurait utilité à réunir ces deux médicaments, et il a expérimenté la solution alcoolique du sulfate de quinine, qui a réussi, là où le sulfate de quinine seul avait échoué.

Comment agissent l'opium et l'alcool que nous voyons si bien réussir, sinon isolément, du moins associés au sulfate de quinine? Est-ce comme excitants cardio-vasculaires et sudorifiques, ou bien en s'adressant à la cause première de la maladie? Pour l'alcool la question n'est pas douteuse, il n'agit qu'en supprimant l'algidité initiale et en établissant d'emblée la période de sueur, à laquelle en réalité se réduit l'accès sous l'influence de l'excitation alcoolique.

Ce que nous savons des propriétés physiologiques de l'opium nous autorise à penser que son mode d'action est encore ici identique à celui de l'alcool.

Alcool et opium dans la Fièvre continue.

Ces mêmes propriété physiologiques communes à l'opium et à l'alcool indiquent nettement l'emploi de l'un et de l'autre dans

les fièvres continues qui présentent le cachet d'une dépression profonde du système nerveux.

Opium et alcool dans les Fièvres éruptives.

La variole est, entre les fièvres éruptives, celle où l'opium donne les plus beaux résultats. Sydenham, qui a su tirer de ce beau médicament un parti si sagace, l'employait dans cette affection. Il n'hésitait pas à déclarer que l'opium lui paraissait dans cette maladie aussi spécifique que le quinquina dans les fièvres intermittentes; mais il rectifie cette expression dans ce qu'elle peut avoir d'incorrect, en se hâtant de dire que l'opium n'a pas, dans cette affection, d'action spécifique; mais que c'est un médicament qui remplit l'indication (de calmer un trop grand mouvement du sang et des esprits) ce qui, traduit en langage chimique moderne, revient à dire qu'il a pour effet de diminuer la véhémence de la fièvre et de calmer les troubles nerveux qui compliquent si souvent la variole. Il ne voyait pas, d'ailleurs, dans cette action de l'opium dans la variole, une simple action somnifère. Il reconnaissait que l'opium calmait les varioleux sans produire le sommeil et que l'on voyait des éruptions se faire difficilement et d'une façon irrégulière chez des malades plongés ordinairement dans un état de somnolence. De Haën, qui adopta la méthode de Sydenham dans le traitement de la variole, était peut-être encore plus enthousiaste que lui de l'emploi de cet agent. («Certes, dit-il, si l'opium a jamais mérité des louanges, c'est dans le traitement de la variole. Je l'ai prescrit, dans les formes légères et dans les formes graves de cette maladie à tous ses degrés, depuis la disparition des pustules jusqu'à leur dessiccation complète; j'en ai donné tantôt une dose,

tantôt deux par 24 heures et l'expérience m'a appris que, quand je négligeais l'emploi de ce médicament, je voyais souvent tourner à mal des varioles qui s'annonçaient dans le principe comme devant être très bénignes. D'ailleurs, il me paraît certain que ce médicament ayant été employé des milliers de fois par des praticiens dont la candeur égale le talent d'observation; ils n'eussent pas manqué, s'ils en eussent observé les mauvais effets, de les signaler à leurs contemporains et d'en conserver le souvenir pour leurs successeurs. ») De Tralles, Huxham, De Wherloff et presque tous les grands praticiens ont également vanté l'opium dans la variole; mais c'est principalement Hufeland qui, outre Sydenham et De Haën, en a fait ressortir les immenses avantages dans les nombreux cas où l'éruption se faisait mal, où le pouls restait petit, fréquent, la température au-dessous de la normale, où l'anxiété, où l'affaiblissement étaient extrêmes, où les pustules flétries prenaient un aspect livide. C'est lui, d'ailleurs, qui a, parmi les modernes, le mieux conservé la tradition des propriétés cardiaques et stimulantes de l'opium. Depuis De Haën, des médecins éminents, Béhier, Rayer, Aran, sont venus confirmer cette action heureuse, et de toutes leurs observations résulte ceci : que ce médicament semble agir par sa propriété de combattre l'incoordination nerveuse et cérébrale qui constitue l'ataxie et donne au système nerveux déprimé l'excitation et la force de résistance nécessaires pour résister à la maladie.

Ce n'est pas d'ailleurs dans la variole seulement qu'on peut employer l'opium avec succès. L'opium, en effet, suivant une expression vulgaire (pousse à la peau) et est utilement employé toutes les fois que l'éruption se fait mal ou qu'elle rétrocède et lorsqu'il existe des phénomènes d'ataxie.

Voyons maintenant quel est l'emploi que l'on a pu faire jusqu'ici de l'alcool dans le traitement de cette même affection.

Pendant l'épidémie de variole de 1870-1871, beaucoup de médecins ont employé l'alcool et s'en sont bien trouvés. Tood l'avait déjà prescrit dans cette affection; mais avant lui Graves et Stokes l'avaient prescrit avec succès dans les fièvres éruptives et, comme nous l'apprend M. Marvaud, dans un chapitre qu'il consacre à l'étude de l'alcool dans la variole et où se trouvent relatés les résultats qu'il a obtenus dans le service des varioleux au Val-de-Grâce, pendant la dernière épidémie. Marvaud a observé et traité par l'alcool à hautes doses seize malades présentant la forme hémorrhagique primitive de la variole. L'adynamie était excessive, il y avait des pétéchies, des suffusions sanguines, en un mot tous ces malades semblaient perdus. Malgré cela il a eu six guérisons.

Le nombre des cas de variole hémorrhagique secondaire, traitée de la même manière, s'est élevé au nombre de 56 et il n'y a eu que 18 décès. L'alcool n'agit ici que comme l'opium, en excitant la circulation périphérique, en calmant le délire et en donnant de la force de résistance à l'organisme. Dans la scarlatine et la rougeole l'emploi de l'alcool est soumis aux mêmes règles et son action est semblable à celle qu'il possède dans la variole.

Opium et alcool dans l'Érysipèle.

L'érysipèle, dit Fonssagrives, « qu'on peut considérer comme une fièvre exanthématique en raison des analogies saisissantes qu'elle présente avec elle, constitue une des indications les plus positives de l'opium. » Il associe très habituellement l'opium au

sulfate de quinine dans le traitement de l'érysipèle de la face, et a souvent constaté, en voyant tomber le délire, l'avantage de cette combinaison. Le docteur Le Roy Saterlee, de New-York, avait avant lui conseillé l'emploi de l'opium et de la quinine dans le traitement de l'érysipèle et il attribue à cette médication une action abortive assez fréquente.

L'alcool a aussi été employé dans l'érysipèle. Tood cite trois cas d'érysipèle de la face, traités par l'alcool, et il fait observer qu'il n'y a pas de maladie dans laquelle les effets de l'alcool soient plus évidents. D'après le même auteur, quand l'alcool est administré au début et hardiment, non-seulement la durée de l'érysipèle est abrégée, mais encore la suppuration est prévenue. Mais parmi les symptômes généraux, le délire serait celui sur lequel cette médication aurait le plus d'influence. Quand l'érysipèle est ambulant, on observe souvent les symptômes les plus prononcés de l'ataxie et de l'adynamie. Il en est de même quand l'érysipèle survient chez les gens affaiblis ou débilités par une maladie intérieure. Chez ces malades-là, la médication excitante est de rigueur. D'ailleurs, il y a longtemps que l'on donne du vin aux malades dans cette circonstance. L'érysipèle présente deux formes extrêmes : la forme inflammatoire franche, qui exige un traitement antiphogistique, et une seconde forme qui exige dès les premiers jours un traitement opposé. C'est dans cette dernière que l'opium et l'alcool sont employés utilement.

Opium et alcool dans l'Asthme.

L'asthme nerveux idiopathique, sans lésions concomittantes du cœur, des poumons ou des gros vaisseaux, a été traité depuis longtemps par l'opium. Etmuller se vantait beaucoup des

résultats qu'il en obtenait; Player s'en servait aussi avec avantage ; Cullen le considérait dans ce cas comme le plus certain des antispasmodiques et il ne trouvait à son emploi d'autres contre-indications que celles tirées d'un état concomittant de pléthore ou d'inflammation.

Dans ces dernières années, on a également préconisé l'emploi de l'alcool contre la dypsnée violente des accès d'asthme. En 1863, M. Styde-Salter a publié des faits démontrant l'efficacité de l'alcool administré à hautes doses au début de l'accès. Béhier rapporte un fait analogue et tous deux sont d'accord pour dire qu'aux accès suivants il fallait augmenter les doses, les précédentes devenant rapidement insuffisantes. Il nous semble que cette obligation crée une contre-indication de son emploi dans ce cas.

Opium et alcool dans la Pleurésie.

Sarcone, de Naples, avait fait de l'opium un moyen de traitement des pleurésies qu'il y observa au milieu du XVIII^e^ siècle. Ces pleurésies étaient caractérisées particulièrement par la violence de la douleur qui souvent était telle que les forces et la respiration étaient enchaînées par de l'algidité et la petitesse du pouls.

Rapprochons de ce fait l'histoire que Lanzoni a rapportée, d'un soldat atteint de pleurésie aiguë et dont la guérison se serait opérée du jour au lendemain. La pleurésie était caractérisée par un point très douloureux au niveau du mammelon gauche, de la toux, de la dypsnée et une fièvre violente. Le malade, ayant déjà été saigné deux fois et n'éprouvant aucune amélioration, but un litre d'esprit-de-vin, fut pris d'ivresse et de sueurs profuses,

mais guérit. C'est tout ce que nous dirons de l'emploi de l'opium et de l'alcool dans la pleurésie. On ne trouve que fort peu d'observations ayant trait à l'emploi de l'un ou de l'autre dans cette maladie. Il y aurait là une lacune à combler et nous ferons remarquer que les sueurs profuses qui, dans la pneumonie, le rhumatisme, succèdent souvent à l'administration de l'opium ou de l'alcool se produiraient également dans la pleurésie et ne seraient peut-être pas sans effet sur la résorption de l'épanchement.

Opium et alcool dans la bronchite, l'angine, etc.

Dans la maladie vulgaire que l'on désigne sous le nom de rhume et qui, suivant les cas et son plus ou moins d'intensité, peut envahir ensemble ou séparément les muqueuses des fosses nasales, du pharynx, du larynx, de la trachée et des grosses bronches, la médication par l'opium ou l'alcool peut, si elle est employée dès le début, arrêter les accidents et juguler la maladie. P. Forget a publié, sur les indications de l'opium dans les bronchites, un mémoire clinique. S'inspirant des idées de Brown et de Young à ce propos, il put constater directement l'utilité de l'opium dans cette affection. Brown, qui était très sujet aux rhumes, les faisait avorter dès qu'il en ressentait les premières atteintes, en prenant 20 gouttes de laudanum le soir, en se couchant, et c'était là son remède habituel; mais cette action heureuse de l'opium sur la bronchite, d'après Forget et Cullen, n'a pas lieu dans la seconde période c'est-à-dire dans la période inflammatoire.

D'autre part, on trouve dans Tood plusieurs observations de bronchite aiguë traitées avec succès par l'alcool; mais, en regard

de cette action de l'opium comme moyen abortif des bronchites quand il est employé au début dans la période prodromique, nous ne pouvons mieux faire que de laisser parler Laënnec quand il décrit cette médication populaire.

« Il est, dit-il, une méthode populaire et connue de temps » immémorial, quoique les médecins s'en soient peu occupés, » peut-être à cause des inconvénients qu'elle semble devoir faire » craindre : c'est l'usage des spiritueux. Le vin chaud, l'eau-de- » vie brûlée, le punch, sont les moyens communément employés. » Ce traitement est tout-à-fait héroïque. Dans un grand nombre » de cas, on voit un rhume qui paraissait devoir être fort » intense arrêté ainsi tout-à-coup dans l'espace d'une seule nuit. » La crainte de changer le rhume en péripneumonie est, sans » doute, ce qui empêche les praticiens de faire un usage habituel » de cette méthode. J'avoue que j'ai eu moi-même cette crainte, » mais je n'ai rien vu qui puisse la justifier ; et en conséquence » j'emploie aujourd'hui les spiritueux toutes les fois qu'il » n'existe pas de contre-indication bien évidente comme le serait » une inflammation bien marquée de l'estomac ou des intestins, » une constitution éminemment sanguine ou trop irritable » pour les boissons alcooliques, ou affection catarrhale assez » violente pour faire craindre qu'ils n'amènent une péripneu- » monie. Je fais prendre communément au malade, au moment » où il se couche, une once ou une once et demie d'eau-de-vie » étendue dans le double d'une infusion très chaude de violettes » édulcorée avec une quantité suffisante de sirop de guimauve. » L'administration de ce remède est ordinairement suivie vers le » matin d'une sueur assez abondante. C'est surtout au début des » rhumes que cette médication est héroïque, elle est beaucoup » moins efficace dès que l'expectoration est grasse. »

N'est-on pas frappé de l'analogie d'effet qui existe entre l'opium et l'alcool dans le traitement de la bronchite et du simple rhume? Mais comment expliquer leur utilité en ce cas? Les rhumes procédant presque toujours *a frigore,* l'opium et l'alcool agissent-ils en rétablissant les fonctions de la peau, supprimées, ou comme agents thermogéniques? On peut librement choisir entre ces deux explications.

Opium et alcool dans la Pneumonie.

Le traitement de cette affection par l'opium a été institué par Sarcone, de Naples. Il l'employait dans le cas où se manifeste une douleur très vive avec un appareil de symptômes généraux dépressifs qui ne sont pas en rapport avec l'étendue de la phlegmasie pulmonaire, laquelle, suivant son expression très pittoresque et très juste, n'était que la fille de la maladie, ce genre de pneumonie est celui de la plupart des pneumonies dites asthéniques, que l'on traite heureusement aujourd'hui par l'alcool. L'opium dans la pneumonie répond à la triple indication : de combattre la douleur pleurétique, quand elle dépasse la mesure ordinaire, d'abattre l'éréthisme nerveux et de stimuler les forces.

L'alcool répond aux mêmes indications et il est devenu aujourd'hui d'emploi vulgaire dans le traitement de la pneumonie depuis que Tood l'a inauguré. Trousseau et Pidoux n'hésitent jamais à l'employer, si, en même temps que l'auscultation permet de constater l'existence d'une pneumonie étendue, le pouls est petit et faible, la respiration lente, la peau refroidie et les forces musculaires déprimées. Blinz l'emploie également dans la pneumonie, à forme adynomique, comme stimulant du

système nerveux et des organes de la circulation, stimulant qui augmente l'activité cardiaque, active la circulation capillaire générale et cérébrale, arrête le délire, simple trouble fonctionnel du cerveau. Aussi, pour cet auteur, c'est l'état du pouls et du cœur qui donne, le plus souvent, les indications et les contre-indications de l'emploi de l'alcool. Nous savons qu'il en est de même pour l'opium, qui ne doit être employé que lorsqu'il y a dépression du système cardio-vasculaire.

Opium et alcool dans le vertige stomacal et les vomissements.

Parmi les accidents que peut produire la dyspepsie, et qui sont influencés favorablement par l'action de l'alcool, on peut citer, en premier lieu, le vertige stomacal. L'ingestion d'un peu de vin généreux, et surtout de liqueurs alcooliques et aromatiques, au moment des accidents, suffirait pour les calmer (Trousseau). L'opium produit le même résultat. Nous l'avons observé sur nous-même, ayant eu plusieurs accès de cette affection, et quelqu'un, qui nous touche de près, obtient depuis plus de vingt ans le même résultat dans cette même affection.

L'opium est d'un usage journalier contre les nausées et les vomissements. Beaucoup de médecins, et Tripier en particulier, ont retiré les plus heureux résultats de l'alcool dans les vomissements des phtisiques et ceux de la grossesse.

Opium et alcool dans la Dyssenterie.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur la valeur de l'opium dans la dyssenterie aiguë; mais l'entente se fait entre eux lorsqu'il s'agit de la dyssenterie chronique (Sydenham, Delioux,

Trousseau, Segond). C'est aussi dans cette période que l'emploi des alcooliques est conseillé par Hardy et Béhier.

Opium et alcool dans le Choléra.

Depuis Sydenham jusqu'à ce jour, il n'est guère de médecins qui, étant en présence du terrible fléau qui nous menace des bords du Nil, où il fait journellement tant de victimes, n'aient employé l'opium, et depuis Tood, l'opium et l'alcool réunis. Nous ne pourrons mieux, pour faire juger de la valeur de l'un et de l'autre, que de laisser ici parler Fonssagrives : « Dans la » période prémonitoire qui, fort heureusement, existe presque » toujours, et qu'il est au pouvoir du médecin d'arrêter dans le » plus grand nombre de cas, l'opium associé à l'alcool est la » médication qui fournit les meilleurs résultats, et la rencontre » de ces deux médicaments, si rapprochés l'un de l'autre, dans » les indications que fait surgir une même maladie, n'est pas, » même au point de vue théorique, un fait de médiocre intérêt. » Le thé et le punch laudanisés ne bornent pas leur efficacité à » cette période préparatoire du choléra; lorsque le choléra est » confirmé, et avant, bien entendu, qu'il ait atteint cette limite » où se produit l'apathie médicamenteuse, on peut espérer, par » ce moyen, de relever le pouls, de ramener la chaleur, et de » modérer des évacuations qui, par les déperditions séreuses » qu'elles produisent, mettent le sang dans des conditions à la » fois incompatibles avec sa circulation et avec la vie des globu- » les... arrêter la diarrhée prémonitoire, modérer les évacua- » tions, combattre l'algidité dans le choléra confirmé, c'est là » tout ce que nous pouvons faire, et les stimulants, l'opium à » leur tête, y suffisent largement. »

Opium et alcool dans les hémorragies.

Il n'est pas toujours facile d'arrêter une metrorrhagie, aussi est-il nécessaire de connaître les différents moyens qui ont chance de réussir, et principalement ceux qui agissent avec le plus de rapidité. Max Simon, Forget ont tour à tour signalé l'utilité de l'opium dans certaines formes de metrorrhagies liées à la mobilité nerveuse. L'alcool pourrait être employé dans le même cas, en raison de son rôle régulateur sur le système cardio-vasculaire dans la fièvre, où il ralentit le cœur s'il bat vite et l'accélère s'il bat lentement, et ce même rôle sur le système nerveux, dont il rapproche les fonctions à leur niveau normal. Il est une autre forme d'hémorrhagie interne, dans laquelle la face est pâle, le pouls petit, à peine sensible, et la malade dans un état lipothymique qui va sans cesse en s'aggravant, dans laquelle l'eau-de-vie a été habituellement employée et a donné les résultats les plus inespérés. Ce traitement par l'eau-de-vie était souvent employé par Ingleby en Angleterre et a été importé en France par Campbell, Béhier, Debout, Aran, qui l'ont appliqué de la manière la plus heureuse. Ne pourrait-on pas, lorsque cette forme n'est pas liée à l'inertie utérine, employer avec le même succès l'opium qui est, comme l'alcool, un excitant cardo-vasculaire ? L'inertie utérine ne nous paraît même pas une contre-indication absolue. Nous avons vu, en effet, que de faibles doses d'opium déterminent de l'orgasme musculaire et que la sidération absolue n'est produite que par de fortes doses.

Opium et alcool dans les Empoisonnements froids.

Dans les empoisonnements froids, caractérisés par une dépres

sion de la circulation, de la calorification et des forces, l'opium est indiqué. Dans cette catégorie on trouve l'empoisonnement par les champignons, l'arsenic. « C'est surtout dans les empoisonnements froids, provoqués par les venins, que l'opium, comme, du reste, l'alcool ou l'ammoniaque, auxquels il est fréquemment associé, joue un rôle important. C'est l'agent iocratique par excellence (ιος, venin κρατιζειν dominer) ; mais ce n'est pas seulement un alexipharmaque (αλεξειν, chasser, φαρμακον, poison), c'est aussi un alexithère, c'est-à-dire un moyen d'élimination ou de destruction des venins, au sens que les anciens donnaient à ce mot. Il est certain que les accidents provoqués par les morsures de serpents ou d'insectes venimeux, marqués au coin d'une dépression lipothymique qui fait de ces venins de véritables poisons de cœur, trouvent dans l'opium, combiné ou non avec l'alcool et l'ammoniaque, un moyen thérapeutique de grande valeur. » (Fonssagrives).

Si l'utilité de l'opium a été constaté dans les empoisonnements froids en général, celle de l'alcool ne l'a guère été que dans l'empoisonnement par l'arsenic et les morsures des serpents venimeux. Rognetta l'a employé avec succès dans l'empoisonnement par l'arsenic. En juillet 1847, les *Annales de thérapeutique* ont publié un fait qui confirmait ceux de Rognetta. Le docteur De Larue (de Bergerac) a traité trois adultes et deux enfants empoisonnés par l'acide arsénieux et tous cinq dans l'état le plus grave et il les a guéris. D'autre part, William Paterson a rapporté en 1791 que les Cafres mordus par les serpents venimeux se guérissaient avec de fortes quantités d'eau-de-vie et de Madère. Le fait observé par un industriel de Manille et communiqué à l'Académie des Sciences en 1861 par Cloquet,

est confirmatif du précédent. Un Indien fut mordu par un serpent de l'espèce la plus dangereuse et la guérison fut obtenue rapidement après l'injection de trois bouteilles de vin de coco (alcool à 16°). Il serait facile de multiplier ces exemples qui ne sont pas très rares ; mais ce qui est moins commun de rencontrer, dans les observations de ce genre, ce sont des détails précis, qui permettent de se rendre un compte assez exact de la situation du malade et de l'action du médicament. A ce titre, nous signalerons, comme fort intéressante, une observation d'un médecin anglais, le docteur John Sorrtt, qu'on trouve dans le journal *The Lancet* du 16 avril 1870. Le malade fut mordu dans la maison même du docteur, par un serpent cobra, fréquent dans les Indes où ce médecin se trouvait comme chirurgien de l'armée indienne. Le traitement fut employé immédiatement. Malgré cela, on vit se produire non-seulement des accidents locaux très sérieux, mais en outre le malade présenta les symptômes les plus alarmants du collapsus. Sa température s'abaissa rapidement, au bout de trois heures elle n'était plus que de 33°, elle descendit même jusque près de 30° et ne commença à se relever lentement que cinq heures après l'accident. Douze heures après la morsure la température était revenue à son chiffre normal, et pendant ces douze heures, on avait fait boire au malade dix onces d'eau-de-vie et une bouteille de congee. Il ne viendra pas à l'esprit d'attribuer à l'alcool cet abaissement de température ; car l'alcool a été donné continuellement à doses fractionnées et lorsque le malade n'avait plus que 30°, il n'en avait encore bu que sept onces. Un abaissement de température de 7° ne peut en aucune manière être attribué à l'ingestion de 220 grammes d'alcool, et, du reste, l'élévation qui s'est

produite après une dose plus forte achève de répondre à une interprétation évidemment inacceptable.

C'est là un fait important et qui conduit à cette règle capitale dans la médication alcoolique, c'est que l'abaissement même considérable de la température n'est pas une contre-indication du traitement par les spiritueux, même à fortes doses, c'est-à-dire que son action est surtout une action régulatrice, identique à celle de l'opium qui abat l'éréthisme nerveux quand il existe et stimule le système nerveux affaissé.

Opium et alcool dans le Tétanos.

L'opium a quelquefois été employé avec beaucoup de succès dans le traitement du tétanos. Le docteur Angelo Porna a publié l'observation très intéressante d'une malade prise de tétanos traumatique, à la suite de l'abblation du sein, qui fut traitée avec succès par cette méthode. D'autre part, le tétanos a souvent été guéri par l'usage de l'alcool à haute dose. Ce mode de traitement a été indiqué par Hippocrate le premier « Si la fièvre, dit-il, en parlant du traitement du tétanos, et le sommeil ne surviennent pas, si les urines qui suivent n'ont pas de coction, s'il ne se manifeste pas de sueurs critiques, on fera boire au malade du vin fort de Crête. » L'alcool a souvent été employé seul; mais le plus souvent associé à l'opium et cette association, d'après Fonssagrives est très rationelle et il pense qu'on pourrait peut-être, à l'aide de ces deux agents combinés, prévenir le tétanos dans les pays chauds où il se montre si fréquemment à la suite de certaines opérations, faites dans certaines saisons. Les faits les plus intéressants relatifs à l'emploi de ces deux médicaments dans le tétanos ont été publiés par Bolwin, Wilson, Hutchinson, Pinckney, etc.

Des affections où l'emploi de l'opium et de l'alcool ne saurait être indifférent.

Il suffit de se rappeller les différences qui parfois existent entre l'action de l'opium et de l'alcool pour trouver des affections dans lesquelles leur emploi ne saurait être indifférent; mais, au contraire, il semble qu'il y ait entre eux antagonisme. Dans les affections aiguës du tube digestif où l'opium exerce une heureuse influence l'alcool, en raison de son action irritante locale, ne saurait être employé Au contraire, il est des dyspepsies et certaines formes de constipation tenant d'un défaut de sécrétion qui, en raison de cette même action irritante qui détermine une activité plus grande de la fonction sécrétoire, sont justiciables de l'alcool, non de l'opium.

Ce dernier corps, en effet, ne saurait qu'augmenter la paresse de cette même fonction.

C'est encore en raison de cette différence d'action sur les sécrétions rénales et hépatiques, que la polyurie et certaines diarrhées occasionnées par le surcroît de production biliaire, sont avantageusement traitées par l'opium, mais ne peuvent qu'être aggravées par l'alcool. Celui-ci, en effet, est excitant des fonctions des reins et du foie. Ces fonctions, en revanche, sont réveillées par lui dans certaines formes de dyssurie et de constipation par acholie où l'opium est contre-indiqué. Il en est de même de la sialorrhée et de la galactorrhée que l'opium diminue, que l'alcool augmente.

L'alcool ne saurait non plus remplacer l'opium dans les affections où il faut, outre relever les fonctions, calmer la douleur ; car il ne possède pas, comme lui, une action hypnotique en

outre de l'action stimulante, commune à tous deux à certaines doses. D'un autre côté, l'opium ne saurait remplacer l'alcool lorsqu'on veut abattre la température et ralentir la dénutrition ; car ces effets ne pourraient être obtenus de lui qu'à des doses toxiques.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

De l'ensemble de cette étude, il résulte :

1° Le tableau de l'intoxication aigu et chronique par l'opium et l'alcool est à peu près le même.

2° La secrétion sudorale est la seule sur laquelle l'opium et l'alcool aient une action commune, encore est-elle plus marquée pour le premier de ces corps.

L'opium et l'alcool ont les mêmes effets sur la circulation et la respiration ; mais non sur le système nerveux, en raison de l'action hypnotique que possède l'opium dans certain degré où on ne trouve pour l'alcool qu'une excitation plus marquée que dans le degré précédent.

L'un et l'autre ont la même action sur la pupille, sur l'instinct génésique et exerce la même attraction presque invincible sur ceux qui en ont fait des abus prolongés. L'accoutumance est la même pour l'un comme pour l'autre et dans les intoxications chroniques que tous les deux amènent, c'est le poison lui-même, manié prudemment, qui est le meilleur antidote.

3° L'opium et l'alcool sont l'un et l'autre employés utilement à petites doses, dans les affections où il s'agit d'exciter le système cardio-vasculaire, de relever les forces déprimées ; mais toutes les fois que les organes sécrétoires, à part les glandes sudoripares, sont intéressées, c'est sur leurs propriétés physiologiques qu'on doit se baser pour l'emploi de l'un ou de l'autre.

L'alcoolisme est trop connu et les observations à ce sujet sont trop nombreuses et banales pour que nous croyons utile d'en donner de nouvelles. Il n'en est pas de même de l'opium qui est fort peu connu, en dehors de son emploi thérapeutique. Les trois observations que nous allons relater nous ont paru dignes d'être rapportées.

OBSERVATION I.

Pendant notre séjour en Cochinchine, désireux de connaître les impressions éprouvées par les fumeurs d'opium, nous en avons fumé à plusieurs reprises.

Nous mettions un intervalle de dix minutes environ entre chaque pipe. La première produisait toujours, au moment de son inhalation, une sensation âcre sur les bronches, et déterminait une petite quinte de toux, qui ne reparaissait pas aux suivantes. Dès la seconde, nous commencions à éprouver les premières impressions que nous pouvons analyser de la façon suivante : Tout d'abord un sentiment de bien-être très grand se manifestait en nous, notre intelligence était surexcitée dans toutes ses fonctions ; mais c'est surtout sur l'élocution que l'action était la plus marquée. Les paroles venaient aisément pour exprimer les idées qui se présentaient à nous, non incohérentes, mais parfaitement en rapport avec le sujet de la conversation. Trois ou quatre pipes de plus nous rendaient volubile et expansif. Les idées se présentaient de plus en plus nombreuses, mais de plus en plus incohérentes et, au bout d'un temps variable, mais en général de deux ou trois heures, à partir de l'inhalation de la première pipe, survenait un état tenant le milieu entre l'état de veille et l'état de sommeil caractérisé par des rêves portant sur toutes espèces de sujets, plus ou moins gais ou heureux, jamais tristes ou malheureux, rêves mous, je veux dire par là à formes non accentuées, visions vues à travers un brouillard d'un bleu épais (je ne puis exprimer autrement l'impression de ces rêves). Au réveil, nous éprouvions un peu de céphalalgie, des nausées, un état saburral de la langue, un peu de vague dans les idées, d'inquiétude et d'incertitude dans les mouvements, de la constipation suivie de diarrhée. Ce n'est, en somme, que ce que nous avons vu en étudiant les effets de l'opianisme aigu.

OBSERVATION II.

(Prise à Saïgon en décembre 1880.)

M. X...., secrétaire des affaires indigènes, habite la Cochinchine depuis dix ans. Il a contracté, depuis le premier jour de son arrivée, l'habitude de fumer l'opium. Il ne fumait, dans le début que cinq à six pipes ; mais pour éprouver les mêmes effets, il s'est vu obligé d'augmenter progressivement le nombre et il fume actuellement jusqu'à trente pipes par jour. Pas d'habitude alcoolique prononcée. L'œil est terne, la physionomie hébétée, la face d'un jaune pâle, la maigreur prononcée, les membres tremblants. Interrogé sur les sensations qu'il éprouve, il répond qu'il a complétement perdu l'appétit, qu'il a des alternatives de constipation et de diarrhée, que son besoin de fumer l'opium est invincible, bien que les rêves agréables du début se soient changés en cauchemars terribles.

OBSERVATION III.

(Prise en février 1883 à l'hôpital de Saïgon.)

M. R...., commis principal des affaires indigènes, se présente à l'hôpital de Saïgon où nous étions de garde. Il est en proie à une attaque très forte d'angine de poitrine. Son interrogatoire nous apprend que c'est sa troisième attaque depuis quinze jours et qu'il fume l'opium auquel il attribue lui-même la cause de son mal. Nous basant sur ce que nous savions déjà, que les vieux fumeurs devenus abstèmes n'arrivaient à calmer le malaise qu'ils éprouvaient qu'en avalant des boulettes chinoises dont l'opium est l'agent principal, nous lui faisons immédiatement une injection de 12 gouttes de solution de morphine en lui faisant prendre conjointement 30 gouttes de laudanum. L'accès cesse un quart d'heure après. Le malade, que nous avons pu suivre pendant trois mois, n'a pas éprouvé de nouvel accès. Le danger qu'il avait couru lui ayant servi de leçon, il avait diminué progressivement le nombre de pipes qu'il fumait journellement et son état général s'était considérablement amélioré.

Vu et lu :
Le Président de Thèse,
DE FLEURY.

Vu :
Le Doyen,
Dr DENUCÉ.

Vu et permis d'imprimer :
Le Recteur de l'Académie,
H. OUVRÉ.

BIBLIOGRAPHIE

De Fleury. — Leçons de thérapeutique et de pharmacotynamie.
Raynaud. — Antagonisme de l'opium et de la belladone, Paris 1866, t. II.
Doisneau. — De l'emploi de l'opium dans la pratique des accouchements, Paris, 1862, t. III.
Camus. — Étude sur l'antagonisme de l'opium et de la belladone, Paris, 1865, t. II.
Renault. — De l'opium dans la médication tonique, Paris, 1876, t. XIX.
Bardet. — Étude physiologique et clinique sur la valeur thérapeutique des trois alcaloïdes soporifiques de l'opium, codéine, morphine, narcéine, Paris, 1877, t. I.
Demontparcelet. — De l'usage quotidien de l'opium. — *Les Mangeurs d'Opium.* — Paris, 1874, t. V.
Fournier. — Des effets généraux du chloroforme en injections hypodermiques, Paris, 1878, t. XII.
Durand. — Des injections hypodermiques de chloroforme, Paris, 1878, t. X.

Thèses sur l'Alcoolisme.

Vedel. — De la valeur diagnostique du rêve dans l'alcoolisme chronique, Paris, 1878, t. XXVII.
Bonfils. — Contribution à l'étude de l'alcool et de son emploi thérapeutique et hygiénique chez les enfants, Paris, 1881, t. III.
Janin. — De l'influence de l'alcoolisme sur le développement, l'évolution des affections cutanées, Paris, 1880, t. II.
Toffier. — Considérations sur l'empoisonnement aigu par l'alcool, Paris, 1880, t. XXVII.
Dumauly. — Recherches cliniques et expérimentales sur l'action hypodermique de l'alcool, Paris, 1880, t. XI.
Salvan. — Alcoolisme et traumatisme, considérations sur le traitement de plaies chez les alcooliques, Paris, 1879. t. XXIX.
Manolesco. — Contribution à l'étude des lésions périnéales dans l'alcoolisme, Paris, 1879, t. XIII.
Garodies. — De la médication par l'alcool dans la pneumonie, Paris, 1877, t. XI.
Dubois. — De l'influence des liquides alcooliques sur l'action des substances toxiques, Paris, 1876, t. VIII.
Marvéud. — Aliments d'épargne.
Gingeot. — Essai sur l'emploi thérapeutique de l'alcool chez les enfants.
Lallemand. — Du rôle de l'alcool et les anesthésiques.
Joffray. — De la médication par l'alcool, Paris, 1876.
Gauly. — Action de l'alcool, Paris, 1861.
Béhier. — *Dictionnaire des Sciences Médicales.*

QUESTIONS DE THÈSE

Anatomie : Des nerfs de l'œil.

Physiologie : De la rigidité cadavérique. — De la persistance de la contractilité musculaire après la mort.

Chimie : Analyse intime des matières organiques, ses applications à la statistique chimique des êtres vivants.

Histoire naturelle : Qu'est-ce que le règne des protistes ?

Pathologie externe : De la conicité des moignons d'amputation.

Pathologie interne : De la péritonite par propagation.

Pathologie générale : De l'anémie locale.

Histologie et anatomie générale : Structure des parties constituantes de l'œil.

Anatomie pathologique : Des tumeurs d'origine conjonctive.

Médecine opératoire : De l'amputation de la verge.

Pharmacologie : Des sucs végétaux.

Matière médicale : Médicaments purgatifs, salins, huileux, etc.

Thérapeutique : Médication substitutive.

Hygiène : De la trichinose.

Médecine légale : Procédés généraux de l'expertise pour l'examen anatomique et chimique des viscères dans le cas d'empoisonnement.

Accouchements : Des lésions du périmée produites par l'accouchement.

Bordeaux. — Imprimerie centrale A. De Lanefranque, 23-25.